

L'éducation à la démocratie et à la paix

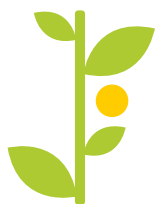
es

7 **assises
de l'éducation**

Synthèse des échanges

20
21
NOV
2024

UFR des sciences
Avenue de l'université



Synthèse des 7^{es} Assises de l'éducation L'éducation à la démocratie et à la paix

En ouverture...



© J.L.

Comment percevoir l'autre dans son altérité sans le considérer comme un ennemi ? Comment l'intégrer avec ses différences pour faire société ? Quel rôle la démocratie peut-elle jouer pour enseigner le respect de l'autre, garantir le progrès social et assurer la paix ?

Véritable défi, l'éducation à la démocratie et à la paix a mobilisé, mercredi 20 novembre et jeudi 21 novembre 2024, une centaine de participants, réunis sur le plateau du Madrillet. « *Que ces Assises, organisées par la Mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray, temple du vivre ensemble, aient lieu ici, à l'université, temple du savoir, fait complètement sens* », a jugé en ouverture Mathieu Fournier, directeur de l'UFR Sciences et Techniques, à l'université Rouen Normandie.

Le sujet de l'éducation à la démocratie et à la paix fait d'autant plus sens qu'une multitude de conflits, au Proche-Orient, en Ukraine, en Afrique... rythment l'actualité. Avec leur bilan humain, sur place, mais aussi leurs répercussions ici. « *Parce que la menace de la guerre traumatise nos habitants et crée des angoisses dans notre pays, j'ai sou-*

haité qu'on place l'année 2024-2025 sous le signe de la paix, a indiqué Joachim Moyse, le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, en accueillant les participants. Avec pour devise, « *mieux vivre ensemble* », notre municipalité entend, plus que jamais, approfondir le dialogue et renforcer l'amitié entre les peuples. »

Cet état d'esprit et cette volonté ne concernant pas seulement les élus et les acteurs locaux, mais aussi les enfants, citoyens de demain, la mairie a proposé aux membres du conseil consultatif du projet éducatif local (PEL) et au CIRNEF, partenaire historique des Assises de l'éducation, de consacrer leur 7^e édition à la démocratie et à la paix.

Associant philosophes, sociologues, spécialistes des sciences de l'éducation, acteurs de terrain, le programme a veillé à articuler théorie et pratique, pour que la réflexion sur les conflits internationaux et les tensions qui crispent nos sociétés s'accompagne d'exemples concrets. Dans l'espoir de faire la démonstration – pour reprendre les termes de Nelson Mandela, cité par Joachim Moyse – que « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde ». ●

Rappel des éditions précédentes

La mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray organise des Assises de l'éducation tous les deux ans depuis 2011. Elle réunit à chaque fois des universitaires, spécialistes des sciences de l'éducation, philosophes, sociologues, et des acteurs des temps éducatifs, formels, non formels et informels. Les six premières éditions ont abordé une grande diversité de thèmes : les enjeux de la coéducation (2011), la bienveillance éducative (2013), les contenus éducatifs du temps libre (2015), regards sur les enfants/regards des enfants (2017), les enjeux de construction (2019) et « jeunesses et transitions » (2022).



¹ Le CIRNEF - Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation - est un laboratoire de l'université Rouen Normandie

Session 1

Éduquer à la paix et à la démocratie : une finalité ?

> Les enjeux de l'éducation démocratique

Michel Fabre, université de Nantes

Philosophe, professeur émérite de l'université de Nantes, Michel Fabre s'est intéressé à la gestion des conflits en démocratie, dans le but de maintenir la paix civile.

Pluraliste par définition, la démocratie est le théâtre de la liberté d'expression. Avec, en contrepartie, le « risque » que des controverses apparaissent. « Elles sont souhaitables en démocratie, à condition qu'elles ne deviennent pas conflictuelles et ne menacent pas l'unité de la nation », a estimé Michel Fabre, en introduction de son exposé.

Rappelant que, selon Ernest Renan, la nation n'est fondée ni sur la race, ni sur la langue, ni sur la religion, mais sur « l'héritage qu'on a reçu des anciens, le désir de vivre ensemble et de participer à un projet commun », l'orateur a insisté sur la fragilité de cet édifice. Hier illustrée par les guerres civiles, la terreur ou encore les divisions de la Seconde Guerre mondiale, cette fragilité de l'unité nationale demeure. En témoignent les conflits d'opinion sociopolitiques qui – autour de « questions socialement vives » – font vivre le débat public.

« Tous les publics, unissez-vous ! »

Prenant pour exemples les récentes querelles sur les méga-bassines, la construction d'aéroport ou d'autoroute, Michel Fabre a exploré les processus de politisation et les conditions d'émergence des dissensus. En s'appuyant sur les travaux du philosophe et pédagogue américain John Dewey, il a mis en avant les citoyens actifs, qu'il distingue du peuple et de la masse. Ceux qu'on appellerait aujourd'hui des lanceurs d'alerte « ne sont pas des trublions, a insisté l'intervenant. Ils envisagent les solutions possibles



pour guérir un mal social ». Et parce qu'ils défendent des valeurs, ils vont forcément provoquer la contestation. « Car il y a toujours une valeur qui domine, a expliqué le philosophe, la valeur famille dans l'Antiquité, le religieux au Moyen-Âge, l'économie aujourd'hui... Et si l'on veut éviter que le conflit ne dégénère en violence, il faut admettre que chaque public peut être considéré comme porteur d'une valeur anthropologique, par définition légitime. »

Par ailleurs, compte tenu de la multiplicité des conflits concomitants dans une société, Dewey recommande, sous le slogan « tous les publics, unissez-vous ! », de les ramener à une problématique englobante. Devant l'Association nationale pour la promotion des gens de couleur, il fit ainsi la démonstration

que « les Noirs, victimes de racisme sont des ouvriers comme les autres, soumis aux conséquences de la grande récession ; et qu'il convient de ramener le problème spécifique du racisme à une problématique générale qui leur donne sens : à savoir le capitalisme ».

« Le débat cache l'ennemi vrai »

Appliquée à la controverse autour des méga-bassines, cette théorie invite, au-delà du détail des positions de chacun – défenseurs de l'environnement d'un côté, agriculteurs de l'autre – à prendre en compte la problématique générale du changement climatique. Pour illustrer ce parti pris, Michel Fabre a projeté une reproduction du tableau de Goya de 1820, Le Duel aux gourdins, utilisé par le philosophe Michel

Serres pour représenter l'adage selon lequel « *le débat cache l'ennemi vrai* » : en effet, les deux combattants se querellent sans se rendre compte que leur enlisement constitue le vrai danger qui les guette.

En somme, « *le véritable problème n'est pas toujours où on le croit* » et la compréhension de ce qui oppose les uns et les autres peut parfois détourner de l'identification des vrais adversaires : les tenants du capitalisme dans les exemples exposés par Dewey, le changement climatique dans ceux que Michel Fabre a analysés. ●



En démocratie, la paix sociale ne signifie pas la suppression de la conflictualité, au contraire, il faut assumer que la démocratie est essentiellement pluraliste ; la compréhension des conflits, permet d'éviter de traiter ses adversaires en ennemis. »

Michel Fabre

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

Adversaires ou ennemis ?

À la thèse défendue par Michel Fabre, selon laquelle le concept d'ennemi politique ne serait pas pertinent en démocratie, régime qui ne connaîtrait que des adversaires, un participant aux Assises a fait remarquer que « *le concept d'adversaire suppose l'acceptation du cadre démocratique* ». Il a alors interrogé le philosophe sur le statut que réserve la démocratie aux adversaires qui la remettent en cause ? À partir du moment où « *la démocratie est un état d'esprit, une attitude inclusive où chacun peut donner son avis, où chacun collabore aux décisions prises* », comme l'a précisé Michel Fabre, quelle peut être la réponse démocratique à des personnes qui rejettent ces fondements ? Si des gens refusent la démocratie, n'y a-t-il pas un moment où on ne peut plus les traiter seulement en adversaire ? « *En démocratie, les institutions permettent de réguler la conflictualité, si bien que la politique n'est pas une affaire d'ennemi, a insisté le philosophe. Elle a besoin de relais pour prendre en compte les oppositions aux décisions des institutions et surtout de légitimité et d'une bonne volonté de vivre ensemble.* »

Trois règles en éducation politique

En conclusion de son intervention, Michel Fabre retient trois règles à valoriser dans les classes, dans le cadre de séances d'éducation politique à l'analyse des conflits en démocratie :

- 1/ envisager les dissensions sous l'angle du conflit de valeurs (ce ne sont pas des conflits de clocher) et du conflit d'intérêt (écarter toute naïveté) ;
- 2/ effectuer un va-et-vient entre l'étude de la spécificité des conflits (en lien avec les groupes d'intérêt qui la défendent) et la recherche d'une problématique commune qui leur donne sens ;
- 3/ évaluer les arguments des différents adversaires en prenant en compte des intérêts plus larges que ceux des différentes parties concernées.



Quid de la démocratie en classe ?

« *Comment éduquer à la démocratie dans cet espace non démocratique qu'est l'école ?* » À cette autre question venue de la salle, Michel Fabre a rétorqué que « *la démocratie est une tâche et que la démocratie sociale est à créer* », y compris à l'école. À l'instar de la pédagogie de Célestin Freinet, associer les élèves à l'élaboration et au respect du règlement permet de les familiariser avec ce concept de démocratie sociale, pilier de la démocratie politique, pour ensuite l'importer dans tous les secteurs de la société.

> L'éducation à la paix et à la culture de la paix

Benoist Chippaux, chargé de développement et de formation à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Professionnel de la pédagogie et de l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, Benoist Chippaux a présenté les missions de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

Contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens, tel est l'objectif de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix (IIDHP), une association Loi 1901, fondée en 2008 par la Région Normandie, l'ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen. Association apolitique et non militante, l'IIDHP s'engage pour faire connaître, comprendre et promouvoir les droits de l'Homme, dans trois champs d'action.

Trois champs d'action

Le premier consiste à diffuser le plus largement possible les droits de l'Homme par des actions de sensibilisation, dans le monde scolaire, la société civile et auprès de population en difficulté, notamment en détention. Le deuxième champ d'action porte sur la formation des professionnels non seulement aux droits de l'Homme, mais aussi aux objectifs de développement durable de l'ONU, dans les entreprises, le monde associatif, enseignant, celui de la justice... L'IIDHP propose enfin son expertise aux institutions qui œuvrent pour la défense de l'État de droit et des droits de l'Homme. Société civile, professionnels, institutions, tels sont les trois champs d'action de l'organisation, dont l'ambition est aussi d'inciter les personnes qu'elle a sensibilisées à devenir elles-mêmes des acteurs de la promotion des droits de l'Homme.

Méthode et définition

La méthode utilisée par l'IIDHP, inscrite dans la Charte du Conseil de l'Europe, s'appuie sur sept principes : un apprentissage global qui mobilise tout le corps et ne se limite pas à la transmission verticale d'un savoir ; un apprentissage ouvert, où il y a ni bonne, ni mauvaise réponse et qui laisse une place à l'opinion personnelle ; une clarification des valeurs qui distingue valeurs et opinions et



qui entraîne les apprenants à se confronter aux opinions des autres pour mieux affiner les leurs ; la participation active des apprenants ; l'apprentissage coopératif qui suppose la mobilisation du collectif, dans le but de partager connaissances et savoir-faire ; un apprentissage expérientiel pour faire vivre aux apprenants des expériences, leur laisser le temps de les ressentir et de les analyser à la lumière de leur quotidien ; un processus centré sur l'apprenant, ce qu'il va retenir et s'approprier.

En application de cette méthode, l'IIDHP met en place des projets ; deux sont prévus en 2025 autour de l'éducation à la paix et la démocratie : la Valuebox (voir encadré) et celui porté par la Chaire de l'Unesco.

Projet interdisciplinaire et international

Sur le thème « mémoire et avenir de la paix : droit, histoire et neurosciences pour une paix durable », le projet de la Chaire de l'Unesco a recours à une approche pluridisciplinaire pour éduquer à la paix, au

vivre ensemble et construire une mémoire commune. En associant droit et histoire, le projet analysera par exemple l'impact d'événements historiques ou de phénomènes sociaux – comme la guerre froide – sur le droit et ses institutions ; en croisant histoire et neurosciences, il reliera les faits et le vécu, en s'intéressant notamment à la transition entre histoire et mémoire ; enfin, la double entrée droit et neurosciences permettra d'aborder la question de la violation des droits et des traumatismes induits, les notions de réparation et de résilience ou encore les enjeux de (re) construction de la paix. Cette chaire de l'Unesco comprend un volet de recherche interdisciplinaire, avec des universités partenaires issues de pays aux modèles de société et aux histoires différentes : Arménie, Liban, Madagascar, Mauritanie, Sénégal. Elle prévoit aussi un volet formation, avec, entre autres objectifs, la mobilité des enseignants chercheurs dans des masters partenaires et la création d'un diplôme universitaire « Droits de l'Homme et culture de paix ». ●

Valuebox, la paix à l'échelle européenne

Co-construit par la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et la Turquie, le projet Valuebox vise à accompagner les enseignants du secondaire dans l'éducation à la paix et à la démocratie.

Complémentaire de l'éducation formelle traditionnelle, il entend former des apprenants acteurs de l'acquisition des savoirs, en s'appuyant sur l'expérience, le travail coopératif, la réflexion personnelle ou encore l'auto-évaluation. Pour cela, le projet Valuebox propose aux enseignants des outils pour se former à l'apprentissage hybride et pour organiser leurs séances auprès de leurs élèves. Une plateforme d'apprentissage en ligne leur donne ainsi accès à des éléments théoriques, des références et ressources, des outils et bonnes pratiques, comme le prix Liberté présenté lors des Assises (voir ci-après). « Il ne s'agit pas de cours clé en main, mais bien d'outils, a insisté Benoist Chippaux, pour que les enseignants s'approprient ces thématiques autrement que par la méthode d'apprentissage formelle. »

« Nous encourageons une éducation à la paix et à la démocratie sur une base scientifique et théorique, puis pratique et expérimentale, qui sache croiser les perspectives internationales, élargir les points de vue, compléter la perception occidentale; il s'agit de comparer pour mieux comprendre. »

Benoist Chippaux



QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

Non militant mais engagé ?

La présentation de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix (IIDHP) comme un organisme apolitique et non militant ayant heurté le public, le sujet est revenu lors des questions. Aux différents participants qui ont souligné que la paix étant un projet politique, la neutralité n'est pas de mise, Benoist Chippaux a précisé que l'IIDHP traitait évidemment de sujets éminemment politiques, mais que l'institut n'était rattaché à aucun parti politique.

Doit-on être à l'écoute de tous ?

Les enseignants sont-ils censés de pas avoir d'avis et être à l'écoute de toutes les opinions? Jusqu'où peut aller la liberté d'expression dans le cadre scolaire, autour des outils proposés par l'IIDHP ? « Quand on met en place cette pédagogie, a souligné Benoist Chippaux, tous les avis peuvent s'exprimer, sans qu'il y ait forcément de valeurs communes. L'important est d'installer ce cadre de libre expression, avec pour limite la loi, qui sanctionne les propos racistes, homophobes... »

> Partage d'expérience

Enseigner le prix de la liberté

Professeur d'histoire-géographie au lycée Galilée de Franqueville-Saint-Pierre, Nathalie Ridel propose chaque année, depuis quatre ans, à sa classe de seconde de concourir pour le Prix Liberté.

Imaginé par la Région Normandie et mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, le Prix Liberté récompense chaque année une personne ou une organisation engagée dans un combat exemplaire en faveur de la liberté. Le choix se fait parmi les candidatures proposées, en France et partout dans le monde, par des groupes de jeunes de 15 à 25 ans. Collectif, le processus de désignation est jalonné d'étapes que Nathalie Ridel planifie sur l'année scolaire, dans le cadre de ses heures d'éducation morale et civique (EMC) dont elle annualise la répartition. Entre recherches documentaires en petits groupes et rencontres avec des acteurs de la défense des droits et des libertés, le programme est très stimulant pour les jeunes et ceux qui les encadrent.

L'arbre de la liberté

Au commencement, l'arbre de la liberté permet à Nathalie Ridel de faire travailler ses élèves sur les droits et les libertés, les textes qui les fondent, les dangers qui les menacent... Après quoi, tous doivent se plonger dans les biographies de Martin Luther King, Gandhi et Nelson Mandela, pour identifier leurs combats, les obstacles qu'ils ont rencontrés, les résultats qu'ils ont obtenus. Enfin, la dernière séquence de recherche est ancrée dans le présent, puisque les lycéens doivent choisir une personnalité parmi les finalistes des Prix Liberté des années précédentes et trois organisations non gouvernementales en activité. C'est à ce moment-là que Nathalie Ridel invite une militante d'Amnesty international avec qui les jeunes écrivent des courriers à des militants emprisonnés.

Repérer des profils peu connus

Bien immergés dans le sujet, les élèves se mettent alors en quête du candidat qu'ils vont proposer au Prix : l'idée n'est pas de médiatiser quelqu'un de déjà connu, mais de faire connaître une personne



© J.L.

vivante ou une association active, dont le combat est actuel. Envoyées des quatre coins de la planète, les candidatures seront étudiées par un jury international de vingt-quatre jeunes de 15-25 ans, qui en retiendront trois. Invités en mars à l'université de Rouen, les élèves votent pour l'une des trois figures et rencontrent à cette occasion un militant des droits humains persécuté. « L'an dernier, il s'agissait d'une avocate camerounaise, qui avait bouleversé les 300 élèves présents, se souvient Nathalie Ridel. Quelque chose de très fort était passé. »

Les émotions sont également fortes en juin lors de la cérémonie de remise du Prix au Zénith de Caen, d'autant plus qu'en 2024 elle s'est

déroulée en présence de vétérans du débarquement de 1944. Ce cheminement entre investigation en bibliothèque et confrontation au réel fait du Prix Liberté une expérience qui marque ceux qui y participent. ●

« L'idée est de faire partir les élèves à la conquête du monde, d'ouvrir leur horizon. Je n'ai jamais vu d'élèves s'ennuyer, j'ai le sentiment qu'ils adhèrent ; c'est un projet qui leur donne et me donne beaucoup d'énergie. »

Nathalie Ridel

Session 2

Différents mais pas ennemis

En introduction de cette seconde journée des Assises de l'éducation, Murielle Mour, adjointe au maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, a rappelé que le thème de l'éducation à la paix et à la démocratie avait été choisi par la Ville comme ligne directrice de ses actions pour 2024 et 2025. « *L'actualité rend plus que jamais nécessaire le travail sur la mémoire et l'éducation à la paix, a insisté l'élue. Lors des temps scolaires, extrascolaires et périscolaires, il faut apprendre aux enfants à devenir des citoyens responsables, bienveillants, à l'écoute des autres. Nous mobilisons des moyens dans ce sens, pour que les enfants s'émancipent, vivent ensemble dans le respect de leurs différences.* » Comme lors des précédentes éditions, les 7^{es} Assises de l'éducation ont offert des réflexions de nature à nourrir les actions impulsées par la commune. Avec pour intitulé « Différents mais pas ennemis », la session 2 s'est penchée sur la rencontre avec l'autre, pour envisager l'altérité et ses différences comme un moyen non pas de s'éloigner mais de se rapprocher.

> S'opposer sans se massacrer

Jean-Marc Lamarre, université de Nantes, centre de recherche en éducation

Avec pour titre une citation de l'anthropologue Marcel Mauss, l'exposé de Jean-Marc Lamarre a démontré que le conflit – social et politique – n'apporte pas forcément divisions et désordres. Il peut même, à certaines conditions, contribuer au maintien de la paix, civile et internationale.

Distinguer le conflit de la violence et de la guerre permet de le considérer comme une opposition entre adversaires et non entre ennemis. Dans cette acceptation, l'exercice du conflit, inhérent à la toute société, deviendrait le signe d'une démocratie réelle et vivante. Quelles formes cette conflictualité – et sa résolution – prend-elle en démocratie ? Et qu'est-ce qui la distingue du conflit entre États ?

Démocratie conflictuelle

Si le modèle libéral de la démocratie privilégie « la négociation des conflits par le débat plutôt que par le combat », la démocratie ne se résume pas à un régime politique, comme l'a souligné Jean-Marc Lamarre : « *Il y a le parlement, mais aussi la rue* », avec par conséquent le débat et le combat, qui peut tourner à l'affrontement violent. La démocratie, selon le modèle machiavélien, est donc aussi un processus conflictuel, à travers le combat permanent pour la liberté et contre toutes les formes de domination et de discrimination. Sans conflit point de liberté, en somme ! Conflictuelle par essence, la démocratie se caractérise aussi par ses institutions et ses règles qui permettent au



conflit d'exister (droit de manifester) et d'être encadré. « *En constituant un espace public de libre expression et de débat qui structure le conflit, ces règles permettent aux adversaires de continuer à se parler* », a souligné l'orateur.

Qu'en est-il, à l'échelle internationale, de ces espaces de médiation ? Les institutions et le droit inter-

national revêtent-ils ce rôle pacificateur ? Les guerres actuelles en Ukraine et au Proche-Orient prouvent que non. L'éducation à la paix et à la démocratie pourrait-elle nous permettre de sortir de cette impasse ?

Éducation à la paix et à la démocratie

Parce qu'il est essentiel à la forma-

tion des individus, le conflit, quand il est maîtrisé, est vecteur de socialisation ; à tel point que certaines pédagogies reproduisent dans les lieux éducatifs des espaces publics démocratiques, pour transformer positivement le conflit. Avant la Seconde Guerre mondiale, le Polonais Janusz Korczak, « père » des droits de l'enfant, avait ainsi créé les conditions pour qu'en colonies de vacances les enfants puissent exercer leur droit à revendiquer et

objecter ; il avait introduit un espace public dans la vie de l'internat, pour qu'y soient publiquement exprimés et réglés les conflits par le biais des journaux, du tribunal et du parlement des enfants, de manière à « remplacer les querelles par la réflexion » et faire émerger des règles acceptées de tous.

Vers une éducation cosmopolitique ?

Mais comment transposer cela à l'échelle internationale ? Quelle peut être l'ambition de l'éducation à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance entre les peuples et les individus ? « Doit-elle être une éducation nationale ou une éducation humaine, cosmopolitique ? », a interrogé Jean-Marc Lamarre. Citant Kant et son projet de paix perpétuelle de 1795, il a évoqué l'idée de donner aux hommes qui migrent le statut juridique protecteur de

« citoyen du monde ». Mais comment le garantir ? Kant suggère deux pistes: la constitution idéale d'une république universelle, c'est-à-dire un état mondial républicain composé d'États, ou bien la solution plus pragmatique d'une confédération d'États qui choisissent de régler leurs conflits par la concertation et par des conventions. Constatant que « nous sommes encore loin de la république universelle et de la paix définitive », l'intervenant a fini son exposé en plaidant pour une éducation cosmopolitique, puis en citant Edward Saïd. Intellectuel américano-palestinien, celui-ci considère – contrairement à la thèse de l'étanchéité des cultures défendue par Huntington – que « les cultures sont hybrides et hétérogènes ». Le défi des systèmes éducatifs ne serait-il pas par conséquent de s'ajuster à cette situation ? ●



Nous sommes des humains vulnérables, différents et égaux, nous avons besoin les uns des autres ; cette interdépendance qui engendre du conflit, voire de la violence, est aussi au fondement de la coopération et de la solidarité entre êtres humains. »

Jean-Marc Lamarre



QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

Éducation cosmopolitique et écologie

Pour rebondir sur la présentation faite par Jean-Marc Lamarre des trois principes – éthique, politique et culturel – qui fonderait une éducation cosmopolitique, un participant aux Assises s'est interrogé sur la place de l'écologie dans ce modèle : « À l'instar d'Edgar Morin, le principe écologique de la "Terre-Patrie" pourrait en effet constituer le quatrième pilier de cette éducation cosmopolitique, a estimé Jean-Marc Lamarre. Notre identité fondamentale pour Edgar Morin est humaine et terrienne, notre interdépendance n'est pas seulement entre humains, mais aussi avec tous les vivants. »

Ennemi réel, ennemi absolu

Reprenant les travaux du juriste allemand Carl Schmitt, notamment la *Théorie du partisan* (1962), inspirés de Clausewitz, Jean-Marc Lamarre a distingué les notions « d'ennemi réel », quand les belligérants s'affrontent en « respectant » le droit de la guerre, et « d'ennemi absolu », quand l'hostilité ne connaît plus de limite et que le but affiché est d'exterminer l'ennemi qui est diabolisé. « *La paix n'est possible que si l'ennemi réel ne devient pas un ennemi absolu*, a indiqué le philosophe, car *le déchainement des passions de haine rend la paix impossible*. » Bien qu'il ait cité des exemples historiques pour illustrer son propos, force est de constater que l'actualité en fournit de plus récents.

> Laïcité : principe fondateur pour une éducation altruiste

Marie-Laure Tirelle, secrétaire générale du Comité national d'action laïque (CNAL)

Dans un contexte marqué par l'émergence de courants de pensée extrémistes, Marie-Laure Tirelle a rappelé que la laïcité, apparue pour supprimer l'influence des clercs sur les choix éducatifs, demeure la clé pour permettre de vivre ensemble, quelles que soient les différences.

Liberté de culte, égalité de chacun devant la loi, neutralité de l'État, tel est le triptyque qui fonde la laïcité. Laquelle doit ainsi garantir à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire ; créant ainsi un cadre propice à la rencontre des différences. Dans la droite ligne de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, « cela devrait permettre d'éviter les massacres et les violences, a estimé Marie-Laure Tirelle. Or, on sait que ce n'est pas le cas aujourd'hui ». Les libertés individuelles sont revendiquées pour exercer des pressions collectives dans l'espace public et la neutralité est controversée, notamment depuis la loi de 2004 sur les signes ostensibles à l'école.

La laïcité face aux nouveaux conflits idéologiques et extrémistes

En France et dans le monde, l'apparition de tensions de plus en plus virulentes et violentes ébranlent nos démocraties en général et leur cadre scolaire en particulier. Les assassinats de Samuel Paty et de Dominique Bernard font prendre « conscience que les acquis actuels peuvent être remis en question et que la laïcité est directement attaquée pour ce qu'elle permet », si bien que « l'école en tant que lieu d'émancipation et d'ouverture des possibles devient une cible privilégiée ». En ces périodes de crise et d'insécurité, tandis que « le repli sur soi devient un moyen de réconfort et de protection et la religion un espoir de sortie dans ce climat morose, les autres sont vus comme de potentiels ennemis ». Cette posture qui peut expliquer en partie le vote extrémiste partout dans le monde, y compris en France, s'accompagne parfois, selon Marie-Laure Tirelle, d'une « instrumentalisation discriminatoire de la laïcité, ciblant les



© J.L.

adeptes d'une religion en particulier, sous couvert de nos principes républicains, alors que la laïcité ne peut être associée à ce type de discours ».

Qu'ils passent par la remise en question de la loi de 2004 ou du contenu pédagogique de certains enseignements, les coups de griffe que subit la laïcité se concentrent avant tout sur l'école, qu'il convient de défendre bec et ongles.

Le séparatisme scolaire, un défi pour l'éducation laïque et altruiste

La publication des indices de posi-

tion sociale en 2022, d'un rapport de la cour des comptes en 2023 sur le financement public des écoles privées ou encore les récentes polémiques sur l'établissement Stanislas à Paris démontrent l'existence d'un « séparatisme social entre le privé et le public, sous couvert de financement » et prouvent à quel point le privé a été favorisé par le monde politique.

Face à ces dérives et alors que les études confirment que la mixité sociale améliore le climat scolaire et n'affecte pas les résultats des élèves les plus performants, le CNAL préconise plusieurs solutions, dont

la multiplication des contrôles dans les établissements privés et un changement de la loi pour conditionner les financements publics au respect de critères sociaux. À travers la question de la mixité sociale et scolaire, c'est plus largement l'éducation à l'altérité qui est en jeu, la possibilité de confronter ses opinions à celles d'autres qu'on n'aurait pas croisés en dehors des bancs de l'école ; il en va de la capacité des uns et des autres à tisser des liens et in fine à vivre ensemble. ●



La laïcité favorise une éducation à l'altérité ; elle doit être et rester un rempart puisqu'on sait qu'à travers les libertés qu'elle permet, elle est la cible de tous ceux qui ont intérêt à défendre différentes formes de séparatisme scolaire. »

Marie-Laure Tirelle



QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

Électrochoc

Interrogée sur la gravité de la situation, Marie-Laure Tirelle a complété son propos en expliquant qu'elle avait cherché à provoquer un électrochoc, tant la laïcité est aujourd'hui malmenée à l'école et dans les débats publics : *« Il ne faut plus que la laïcité soit perçue comme un truc d'anciens, a-t-elle insisté. On a abandonné le sujet depuis 40 ans, alors qu'il doit revenir comme une vraie solution pour réduire les conflits et éviter les guerres, dont la plupart sont liées à des croyances. »*

L'école est-elle seule responsable ?

« Tant qu'il n'y aura pas une vraie politique de logement, il sera impossible de créer cette mixité sociale que vous souhaitez dans les écoles ? » Ainsi interpellée, Marie-Laure Tirelle a reconnu que l'Éducation nationale ne pouvait pas tout et qu'il fallait aussi mobiliser les collectivités territoriales et les politiques nationales, pour trouver des solutions. L'expérimentation du secteur multi-collèges menée à Paris dans le 19^e arrondissement a été citée en exemple.

Focus sur le CNAL

Né en 1953, le Comité national d'action laïque (CNAL) a été créé par le Syndicat national des instituteurs et institutrices, la Fédération de l'Éducation nationale, la Ligue de l'enseignement, la FCPE et la fédération des DDEN (Délégués départementaux de l'Éducation nationale). Après le régime de Vichy, toutes avaient à cœur de reprendre le combat pour la laïcité, en le fondant sur les principes suivants : *« À école publique fonds publics et à école privée fonds privés »*, le respect de la séparation des églises et de l'État, et de la laïcité, entrée dans la constitution de la IV^e République. Si le combat contre la loi Debré a fédéré les forces derrière le CNAL, l'échec de la loi Savary qui visait en 1984 à constituer un service public unifié de l'éducation nationale lui fut presque fatal. Toujours vivante, l'organisation milite aujourd'hui plus que jamais pour remettre sur le devant de la scène le sujet du financement public des établissements scolaires privés.

> Partage d'expérience

Rencontre interculturelle à Madagascar

Sept jeunes et deux animatrices du service jeunesse de Saint-Étienne-du-Rouvray sont partis à Madagascar l'été 2024. Ce séjour de solidarité a été organisé avec les associations Eau de coco et Bel Air. Plus qu'un voyage, une aventure humaine !



Après douze heures de vol et deux jours de taxi-brousse, le petit groupe, presque exclusivement féminin, est arrivé à Mangily, sur la côte sud-ouest de Madagascar. « On a tout de suite été accueillis comme si on les connaissait depuis très longtemps », a confié Annaëlle, qui retiendra avant tout de ce voyage l'adrénaline émotionnelle. « Je n'ai que des bons souvenirs, a renchéri Alice, et trois mois après le retour, c'est toujours aussi fort émotionnellement. » Il faut dire que le groupe français s'est immergé dans le quotidien du foyer qui l'a reçu: plus que les visites culturelles, ce sont ces moments de partage, autour d'un repas ou d'un jeu, qui ont marqué les participantes.

Baptisé « M'lay Pago » – « Super Mada » en malgache – le séjour a créé la rencontre entre des jeunes aux modes de vie très éloignés. « On a appris à s'adapter et à prendre sur soi », note Alice. « On a tous appris sur nous-mêmes, poursuit Annaëlle, on est devenu plus in-

dulgents vis-à-vis des autres et de nous-mêmes. »

Solidaire et introspectif, ce voyage a aussi provoqué des réflexions et remises en question profondes. La découverte de conditions de vie si différentes et la rencontre avec l'altérité ont suscité chez les jeunes Stéphanois tolérance, esprit de solidarité et questionnement sur leur statut, leur propre mode de vie et de consommation. « Je fais plus attention à ce que j'achète, maintenant, a indiqué Annaëlle, ça nous a fait aussi relativiser. »

Suite à ces témoignages, plusieurs personnes ont pris la parole dans la salle, pour saluer leur courage d'être parties si loin, pour souligner la richesse humaine de cette expérience et constater à quel point elle les avait incitées à changer de point de vue. Quand on dit que les voyages forment la jeunesse, on n'envisage pas forcément, qu'à travers la (re)connaissance de l'autre, ils s'avèrent être aussi un outil au service de la paix. ●

« La volonté du service jeunesse est de porter des actions qualitatives et ambitieuses, pour éveiller l'esprit critique des jeunes, leur ouvrir des horizons, pour qu'ils soient plus conscients de leurs choix et qu'ils se sentent plus libres. »

Carole, service jeunesse de Saint-Étienne-du-Rouvray

Session 3

Pratiques sociales et éducatives pour la démocratie et la paix

> Éducation populaire et citoyenneté démocratique

Irène Pereira, philosophe, université Rouen Normandie

Alors que la conception libérale de l'éducation à la démocratie montre ses limites, les orientations de l'éducation populaire peuvent-elles être sources d'inspiration pour former les jeunes à la citoyenneté et lutter contre l'extrême droite ?

De même que l'exercice de la citoyenneté ne se limite pas au cadre fixé par la démocratie participative, l'éducation à la citoyenneté ne peut se résumer, à l'école, aux élections de délégués de classe. À cet égard, l'éducation populaire porte une vision beaucoup plus ambitieuse de l'éducation à la citoyenneté : celle-ci doit favoriser l'engagement des citoyens dans des luttes collectives d'émancipation, en vue de conquérir de nouveaux droits civils, politiques, sociaux et culturels. « L'éducation à la citoyenneté comprend par conséquent une éducation à la participation politique non-conventionnelle, selon Irène Pereira, autour des droits de pétitionner, de manifester, de faire grève... ce qui n'est pas pris en compte par le cadre scolaire. »

Pour dessiner le cadre théorique de sa démonstration, l'oratrice a mis en perspective cette conception de l'éducation citoyenne, comme levier d'acquisition de nouveaux droits, et la définition de la démocratie donnée par Albert Camus, selon laquelle « la démocratie ce n'est pas la loi de la majorité mais la protection des minorités », minorité étant entendu au sens de groupe doté d'un moindre pouvoir.

Des principes solides

Plus que de simples outils ou techniques d'animation, l'éducation populaire, qui encourage les mouvements d'émancipation, la conquête de droits et la protection des minorités, est avant tout politique. Elle



© J.L.

s'appuie par conséquent sur une série de principes, déclinés par l'intervenante. Le premier exige de partir de l'expérience sociale des opprimés, pour ne pas limiter leur situation à une expérience individuelle ; le deuxième suppose de problématiser la réalité sociale, « pour nous amener à lire de façon critique le monde » ; le troisième prescrit la pédagogie du dialogue, comme base d'une éducation à la démocratie ; le quatrième recommande de pratiquer une dialectique entre les différents types de savoir, car, pour reprendre les termes de Paulo Freire, « il n'y a pas d'ignorants ni de savants absolus : il y a des êtres humains qui, ensemble, cherchent à en savoir plus ». Le cinquième et dernier principe, plus complexe, valorise le processus de conscientisation grâce auquel, a décrypté Irène Pereira, « je prends conscience que ma situation individuelle relève d'un

processus social, si bien que je peux me dire qu'avec d'autres personnes je peux aider à changer la situation de façon collective ».

Un rôle à jouer face à l'extrême droite

Forts de ces principes, les partisans de l'éducation populaire, qui pensent avec Paulo Freire qu'elle permet de lutter « contre la pédagogie publique mythifiante », veulent jouer un rôle dans la lutte contre l'extrême droite. C'est le sens de la tribune publiée en mai 2024 par la Fédération des centres sociaux, intitulée « Unies contre les inégalités, nous refusons la course à l'extrême » ; et c'est le but de la plateforme créée en juin 2024 par le Comité national pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse (CNAJEP). « Parce que les droites extrêmes se caractérisent par un projet discrimi-



En sociologie, on affirme des choses sur la base d'études quantitatives ou qualitatives et non sur la base d'opinions; c'est très important que cette différence soit faite dans l'espace public et que l'éducation populaire, face à la menace de l'extrême droite, s'allie aux sciences sociales.»

Irène Pereira

natoire à l'égard des minorités, s'est indignée la philosophe, elles s'opposent à la définition de la démocratie de Camus. » C'est pourquoi il faut les combattre, en démontant la pédagogie mythifiante qu'elles imposent et qui se manifeste principalement par l'inversion de l'opprimé

et de l'opresseur (les migrants seraient en train de coloniser l'Europe, les hommes seraient les victimes du féminisme...) et par « le recours à la pseudo évidence ou au sens commun contre les études empiriques des sciences sociales ».

Incontournables sciences sociales

Bien au contraire, le rôle des sciences sociales est plus que jamais central, non seulement pour décrypter et démanteler ce discours, mais aussi pour fonder la vérité sur une méthode scientifique et non sur l'évidence et le sens commun.

Pour résumé, à partir du moment où la démocratie est définie comme la « protection des minorités », elle exige l'engagement des citoyens dans des luttes d'émancipation, qui passent aujourd'hui par la déconstruction des discours d'extrême droite, lesquels se caractérisent justement par leur projet discriminatoire à l'égard des minorités. ●

QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

Extrême droite, média et opposition

À une interrogation de la salle sur le rôle des médias dans la diffusion des idées d'extrême droite, Irène Pereira a pris l'exemple de la Belgique francophone, où l'extrême droite est plus faible qu'en France, pour montrer qu'il est possible de bâtir un cordon médiatique sanitaire efficace, qui interdit par exemple les interviews en direct des leaders de l'extrême droite. Quant à Valentin Guéry, auteur d'une thèse sur l'extrême droite, il a tenu, avant de débiter son exposé sur le sport (voir ci-après) à réagir au refrain lancinant qui appelait, lors des législatives de 2024, à « essayer » l'extrême droite: « Quand l'extrême droite arrive au pouvoir, a-t-il alerté, elle n'en sort jamais! C'est alors très compliqué pour les opposants politiques de démystifier les fausses informations diffusées par la presse municipale. » En témoigne la situation à Hénin-Beaumont.

La piste de la conscientisation

Faut-il utiliser la technique de la conscientisation avec des personnes discriminées ? Comment permettre aux gens de réfléchir aux conditions dans lesquelles ils ont été relégués, notamment dans la pauvreté ? En échos à ces questionnements, Irène Pereira a renvoyé, d'une part, au mouvement de conscience noire en Afrique du Sud, pendant l'Apartheid, d'autre part, aux pratiques d'ATD Quart Monde, qui réunit des ateliers avec des chercheurs et des personnes en situation de pauvreté, dans une logique de reconnaissance mutuelle des savoirs.



> Le sport au service de la paix

Valentin Guéry, maître de conférences, université Paris Nanterre

Alors que Ban Ki-moon, ancien secrétaire général des Nations Unies, avait vanté les valeurs du sport comme outil de développement et que nombreux sont ceux qui le voient comme un vecteur de paix, Valentin Guéry se demande si ces valeurs ne relèvent pas finalement de croyances collectives.

En cette année de Jeux olympiques, l'effet cathartique du sport a souvent été évoqué. Sa capacité à apaiser les tensions est régulièrement brandie. Comme une forme de prophétie autoréalisatrice, cette conviction légitime même certaines décisions politiques, à l'image de ces city-stades semés dans les quartiers populaires par la politique de la ville. « *Pourtant, les effets sociaux du sport et ses vertus présumées sont peu ou pas objectivés* », a posé d'emblée Valentin Guéry. Convaincu de l'importance de proposer aujourd'hui des outils scientifiques, éprouvés en sciences sociales, pour questionner ces programmes et dispositifs socioéducatifs, le maître de conférences a eu recours à l'histoire pour tenter de comprendre comment et pourquoi sport et paix vont de pair dans les représentatives collectives.

Processus de civilisation

Si l'émergence du sport moderne s'inscrit dans une logique de recul de la violence, sa pratique s'est en contrepartie accompagnée, selon l'orateur, d'une exaltation de la performance, voire de la violence. Progressivement devenu un outil de pacification des rapports sociaux, au cours du XIX^e siècle, le sport aurait ensuite été brandi comme une preuve d'intégration au XX^e siècle, la massification sportive étant vue comme la possibilité d'inscrire les jeunes dans des structures sociales. Mais « *un examen affiné de cette massification montre qu'elle masque des inégalités de genre et de milieux sociaux, a relativisé l'intervenant. Comme pour les activités culturelles, les classes populaires sont les plus éloignées de ces pratiques-là.* » Et même pour les populations qui n'en seraient pas exclues, le risque est que le sport soit pour elles l'unique fenêtre sur le monde. Inversement, l'intégration sportive peut donner une image déformée de la réalité, comme le montrent ces figures issues de l'immigration qu'on ne voit que dans le domaine sportif.



© J.L.

Plus fondamentalement, les valeurs assignées au sport – vecteur d'éducation et d'humanisme – n'ayant jamais été questionnées, ce discours qui affirme que « *le sport serait bon par nature, renverrait à une sorte d'idéal de ce que devrait être l'homme moderne*, a jugé Valentin Guéry. *Alors même que certains sociologues ont au contraire démontré le contraire* ».

Le sport est-il facteur d'intégration ou de division ?

Face à deux courants contradictoires, l'un qui voit le sport comme un moyen d'intégration, l'autre comme un lieu en proie à un certain nombre de violences, le maître de conférences a regretté le manque de données qualitatives et d'études sur le temps long, qui seraient nécessaires pour trancher la question.

Toujours est-il que le sport – comme l'école – ne peut être considéré comme un remède à des maux qui lui sont extérieurs : est-ce que le sport peut pallier les lacunes des politiques d'intégration ? Est-ce que l'aménagement d'espaces sportifs peut apaiser des tensions générées par les profondes difficultés éco-

nomiques et sociales qui entravent la vie dans certains quartiers ? « *Il y a une croyance d'un transfert automatique entre le terrain sportif et la vie quotidienne*, a jugé Valentin Guéry. *Non seulement le sport comme vecteur d'intégration a des limites, mais il fait même l'objet d'un certain nombre d'instrumentalisations.* »

La priorité aujourd'hui est de déconstruire l'idée que le sport peut seul pallier les carences de l'école et de la famille. Pour autant, le sport peut être un levier d'émancipation et d'éducation, à condition de le

« Le discours sur les vertus du sport et ses supposées valeurs unificatrices a été intériorisé par une majorité de Français, mais il n'a jamais été scientifiquement questionné. »
Valentin Guéry

développer après un diagnostic de territoire et la définition d'objectifs éducatifs précis. Il ne faut pas trop lui en demander, mais le considérer comme un tremplin pour atteindre des objectifs plus importants. Les études menées en Inde et en Colombie, pour évaluer les effets sur plusieurs années de certains programmes de développement de la pratique sportive, ont confirmé que le seul levier du sport ne suffit pas – car il n'a pas de vertu miracle – mais qu'il faut qu'il soit connecté à d'autres espaces sociaux. C'est le seul moyen d'obtenir des résultats pérennes en termes d'intégration et de justice sociale. ●



QUESTIONS, ÉCHANGE ET DÉBAT

Quelle efficacité ?

Les vertus sociales du sport n'ont jamais été prouvées, pour autant, le sport joue-t-il un rôle dans la société ? En réponse à cette question posée par un participant aux Assises, Valentin Guéry a jugé « qu'on sait que ça marche moins qu'on ne le dit » et que « quand on met la focale sur la réussite de certains jeunes grâce au sport, on masque tous les autres pour lesquels ça n'a pas marché, qui demeurent dans des situations sociales difficiles ».

Plus que des infrastructures

Les aménagements dans les quartiers ne témoignent-ils pas d'une forme de reconnaissance de la puissance publique ? Que faudrait-il pour qu'ils soient optimisés ? Faut-il les laisser complètement en libre accès au risque d'un accaparement par quelques-uns ou rémunérer des animateurs pour en encadrer la pratique ? Une expérimentation menée en Colombie a tenté d'utiliser le sport pour gommer les frontières entre les quartiers et brasser les jeunes, à travers des rencontres répétées, qui permettent aux jeunes de se revoir et qui les initient à différentes activités. « Cela apporte de la transversalité et évite que l'action menée ne soit qu'une parenthèse », a souligné Vincent Guéry. « Ce type de projet prouve aussi que le sport sera intégrateur si on réfléchit à la manière dont on le pratique, a estimé de son côté Irène Pereira. Parce qu'il ne s'agit pas de laisser les enfants et les jeunes se débrouiller... »

> Partage d'expérience

Des camps sur la comète, l'aventure à côté de chez soi

Proposer des séjours locaux, en plein air, et y accueillir un public mixte, pour des activités misant sur l'autonomie et respectant le rythme des enfants, tels étaient les postulats de départ des fondateurs de l'association Des camps sur la comète. Cinq ans plus tard, l'une de leur principale réussite est d'avoir redonné vie aux terrains d'aventure.

Retour au XX^e siècle, quand les enfants s'amusaient avec quelques bouts de bois. Pas d'écran, mais des friches, des champs et un sentiment vif de liberté. Dehors, au contact avec la nature, les jeunes expérimentent les terrains d'aventure. Nés au Danemark dans les années 1940, ils se sont développés en France dans les années 1970, avant de disparaître, à la fin du siècle. Mais, depuis quelques années, ils reviennent petit à petit dans le paysage ludique, à la faveur d'initiatives éparpillées, comme celle menée à Saint-Étienne-du-Rouvray depuis 2022, où l'association Des camps sur la comète a investi le petit bois des Anémones, boudé du grand public.

Soutenue par la Ville, l'équipe s'installe sur place, chaque printemps, pendant les vacances scolaires. Avec pour mot d'ordre, la liberté d'activité en pleine nature, elle est à l'écoute des envies des unes et des autres. Construction de cabanes, veillées, observation de la nature, personne ne s'ennuie, ou alors par choix ! « Libre à chacun de s'approprier les lieux, à condition de respecter le principe de libre activité », prévient Guillaume Viger, cofondateur de Des camps sur la comète. Pour les séjours, Matelas et vélos sont à disposition, pour compenser les inégalités matérielles. Sur le terrain d'aventure, marteau, scie, tout est prêté à condition d'avoir appris à les utiliser, pour ne pas se blesser. Avec 900 personnes qui ont passé leur permis de bricolage, sur les quinze jours d'ouverture au printemps 2024, le bilan est clairement positif. Et pas seulement sur le plan quantitatif. Il y a un réel enjeu de mixité générationnelle et sociale. « On accueille aussi bien des gamins seuls que des familles qui rapportent de quoi partager à manger, raconte Guillaume Viger. Les cabanes se construisent collective-



ment, même si certaines familles font parfois aussi la leur de leur côté. » À faire ensemble, les participants apprennent à vivre ensemble. Lieux de rencontre, de partage et d'apprentissages informels, ces terrains sont avant tout des havres de liberté et le terreau d'une réelle émancipation. ●



On revendique aussi de s'inscrire dans le mouvement de l'éducation nouvelle, qui respecte le rythme individuel des enfants, avec des réveils échelonnés. On mise aussi sur l'importance du plein air et du rapport à la nature. Enfin, nos séjours s'inventent avec les enfants, les décisions sont collectives. »

Guillaume Viger

Actions volontaristes en faveur de la mixité sociale

En réservant 30 % des places de leurs séjours aux enfants suivis par des associations partenaires, Des camps sur la comète œuvre très concrètement pour la mixité sociale. Pendant les camps, des publics qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer se rencontrent. Avec des épisodes pleins d'émotion, comme lorsque de jeunes migrants ont raconté leur histoire à leurs compagnons de vacances. « En se rencontrant, en se racontant, c'est aussi une manière aussi de lutter contre les idées de l'extrême droite, a insisté Guillaume Viger. C'est aussi le rôle de nos séjours. »



Les Assises de l'éducation 2024 sont organisées par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray

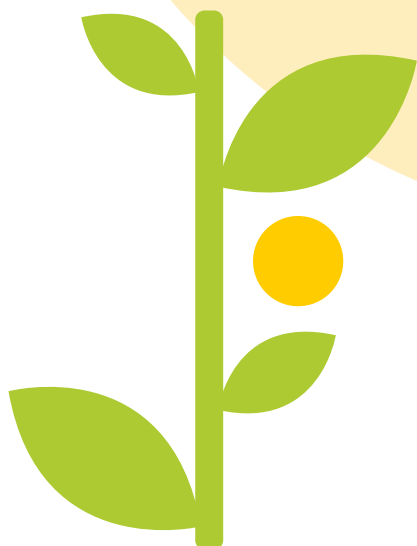
en partenariat avec l'Université de Rouen – Normandie et Laboratoire CIRNEF.

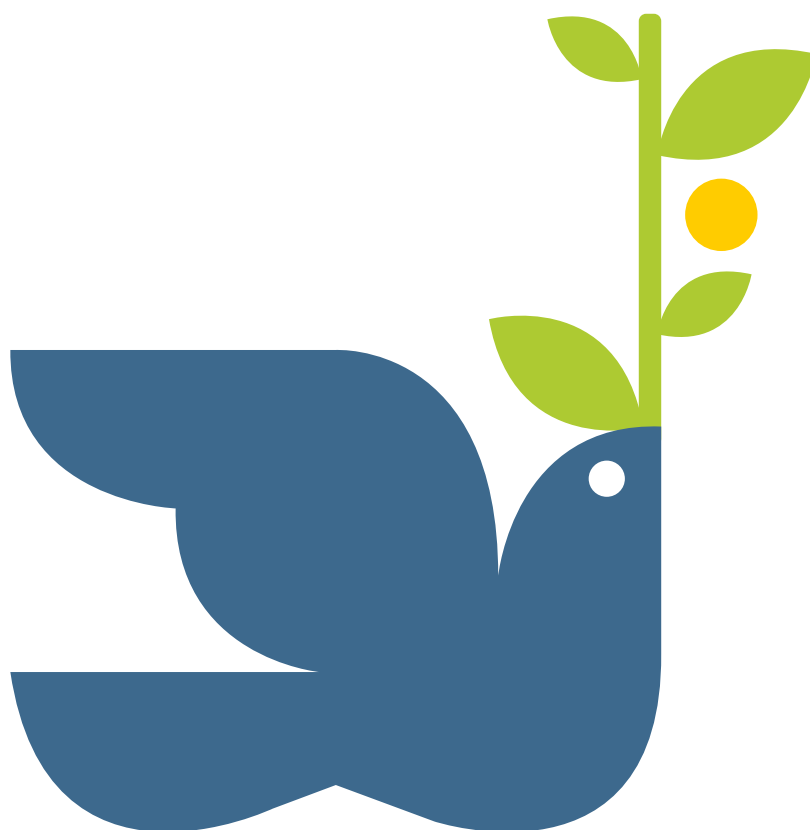
Avec le concours des membres du Conseil consultatif du Projet éducatif local :

APELE,
Académie de Rouen,
ASCH,
ASPIC,
CAF,
Collèges de Saint-Étienne-du-Rouvray,
CSF,
DDEN,
Préfecture,
Éducation nationale,
les Francas.

Conception, réalisation et impression: Département information et communication – Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray | 01/2025

Textes: Isabelle Friedmann | **Photographies:** Jérôme Lallier





**Retrouvez les synthèses
des précédentes éditions sur
[saintetiennedurouvray.fr/
assises-education](https://saintetiennedurouvray.fr/assises-education)**

ou scannez ce QR Code

